

Appel à partenariat « Hébergements touristiques » 2024

Annexe 1 : grille d'analyse et de sélection des demandes

Grille d'analyse des projets recevables dans le cadre de l'AAP 2024 « Hébergements touristiques » mis en place par le Département.

Instruction réalisée à l'issue de la phase d'analyse de la recevabilité de la demande : dossier complet, offre répondant aux enjeux des filières ciblées (Hôtellerie de plein air, hôtellerie rurale/auberge collective, gîte de groupe et d'étape) / dossier complet / engagement dans démarche qualifiante ou professionnalisante, commercialisation en ligne...

	Tout à fait non	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait oui
	0 <i>(éliminatoire)</i>	1	2	3
Expertise autour du porteur de projet				
<i>Le porteur de projet a sollicité des experts pour la mise en œuvre (cabinet d'étude, accompagnement à la labélisation, architecte conseil, formations...).</i>				
Localisation				
<i>Le projet est localisé sur les axes de développement stratégiques du département (Sport Nature ou Art de Vivre)</i>				
<i>Le projet valorise le patrimoine identitaire de la destination.</i>				
Caractéristiques de l'offre				
<i>Le projet a réalisé une analyse fine de la clientèle à laquelle il s'adresse et connaît ses attentes. (Par lui-même ou par une expertise extérieure).</i>				
<i>Le projet développe des équipements et des services qui seraient de nature à répondre aux attentes des clientèles ciblées.</i>				
<i>Le projet est impliqué dans une démarche de tourisme durable.</i>				
<i>Le projet s'inscrit dans la dynamique touristique locale et crée des liens avec les prestataires de son territoire.</i>				
Réalisme du projet				
<i>Le projet a un niveau de maturité suffisant pour une mise en œuvre dans les délais de l'Appel à partenariat. Les délais de mise en œuvre sont maîtrisés.</i>				
<i>Le projet a anticipé les modes de gestion et de commercialisation de l'hébergement.</i>				
<i>Le projet a un modèle économique réaliste et soutenable.</i>				
TOTAL				/30
Avis du jury Favorable Défavorable	<i>Commentaires : Recommandations du jury, et points de vigilance.</i>			